



Assemblée Générale

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, amphi AT05

Jeudi 1^{er} juin 2017 de 17h20 à 19h

1) Le point financier

Au 1^{er} janvier 2016, il y avait **12 499,68€** en caisse sur le compte courant et **15653.89€** sur le livret de la Société Générale (15 712,25 € ont été virés à la liquidation au 2 juillet)

Au 31 décembre 2016, il y avait **26752,58€** sur le compte Banque Populaire et **2117,84€** sur le compte Société Générale. Contrairement à la lettre recommandée qui leur a été envoyée, la Société Générale n'a pas fermé le compte et a continué à prélever des frais. Comme malheureusement la SFDS a viré le solde de 2016 sur ce compte, la Société Générale a pu continuer à se servir.

NB La Banque Populaire ne prélève aucun frais de tenue de compte. Les seuls frais concernent les frais de virement.

Crédit

31 adhésions directes dont 8 étudiants pour un total de	2025€
Remboursement cotisations jumelées SFDS 2015	2538€
Remboursement cotisations jumelées SFDS 2016	2228€
Remboursement part GDR Nijmegen 2015	680,09€
Divers (à confirmer)	22,80€
Total	7471,09 €

Débit

Frais bancaires Société générale	292,94€
Frais bancaires Banque Populaire	35,60€
Paiement pour 2016 à l'IBS le 22 janvier 2016	4457,94€
Frais de courrier	10,92 €
Remboursement frais Per Andersen (JS Montpellier)	600€
Remboursement frais Stéphane Robin (JS Montpellier)	345€
Frais de restaurant pour GDR	468€
Remboursement frais Jelle Goeman (GDR)	625€
Total	6835,40€

Commentaires :

1. Les cotisations payées à l'IBS couvrent à peu près les cotisations perçues (4457,94 € par rapport à 4253€ (cotisations directes + remboursement SFDS 2016)
2. Le bilan financier 2016 est positif en particulier grâce à des entrées exceptionnelles (reliquats de congrès + remboursement SFDS 2015) de 3218€.
3. Le gros poste de dépenses consiste à l'utilisation pour le remboursement de conférenciers invités 2038€.

2) Le point sur les adhésions 2017

Au 1^{er} juin 2017, 59 adhésions régulières ont été enregistrées (les cotisations ne sont pas toutes arrivées sur le compte) + 10 étudiants.

Sur ce nombre, 19 ont adhéré directement (+5 nouveaux étudiants +5 anciens étudiants) et 40 (état du 30 mai) via la SFDS.

Dans les 59 adhésions, il y a 2 retraités.

Sur les 19 adhérents directs, 18 étaient adhérents l'an dernier + 1 nouveau.

Sur le 40 adhérents par la SFDS, 32 étaient adhérents l'an dernier, 8 nouveaux (dont au moins deux ex-adhérents).

3) Animation

- La Conférence du Channel Network a eu lieu du 24 au 26 avril 2017 à Diepenbeek en Belgique. La prochaine conférence (dans deux ans) aura lieu au Royaume-Uni à Rothamsted. Rappelons aussi l'IBC à Barcelone en 2018.
- La session invitée SFB à l'occasion des JdS aura lieu vendredi 2 juin. Deux orateurs sont invités, Andrew Titman (Lancaster, UK) et Pascal Monestiez (Avignon), à la suite de la conférence de Sylvia Richardson.
- Les prochaines journées du GDR Statistique et Santé auront lieu à Bordeaux les 5 et 6 octobre 2017 (organisation Hélène Jacqmin-Gadda). Il s'agira de journées communes GDR/SFB. Les deux orateurs invités par la SFB sont Avner Bar-Hen (Paris) et Thomas Gerds (Copenhague, Danemark) ; ceux invités par le GDR sont Paul Blanche (Vanne) et Laurent Jacob (Lyon). La SFB ne contribuera pas au dîner des participants mais sera pis en charge par le GDR.
- Le prix de thèse Daniel Schwartz sera de 1000 euros et sera attribué tous les deux ans. Dans l'idée de le remettre lors des journées jeunes chercheurs, le prochain prix de thèse est donc prévu pour avril 2018. Cela colle bien avec le prix Norbert Marx attribué tous les deux ans également, mais les autres années. Les critères d'éligibilité ont été rappelés et précisés : soutenance

dans une université française dans les deux ans précédents et avant le 31 décembre 2017. La date limite de candidature est fixée au 10 janvier 2018. Le jury sera composé de membres du conseil, mais aussi de membres extérieurs, avec deux rapporteurs par thèse. Le dossier de soumission comprendra la thèse (envoi papier, avec retour proposé des deux exemplaires après l'attribution du prix), un résumé de la thèse et la liste des articles et communications issus de la thèse, les pdf des articles. Il sera adressé à Daniel C. Le prix de thèse sera également annoncé lors des prochaines manifestations de la SFB (**Action** : Daniel C).

- La journée Jeunes Chercheurs en Biométrie sera organisée tous les deux ans, en alternance avec le Channel Network. La prochaine édition aura lieu en avril 2018 et le prix de thèse sera remis à cette occasion : la journée aura lieu le 3 avril 2018 au CNAM. Il est décidé que la journée se déroulera sur un jour (et pas après-midi puis matinée) en ne commençant pas trop tôt le matin. Cela pourra être l'occasion que le Conseil se retrouve pour dîner le soir.

4) Renouvellement partiel du Conseil

Trois personnes du Conseil arrivent au terme des 4 ans du mandat : David Causeur, Mounia Hocine et Pascal Wild. Tous les trois sont d'accord pour renouveler leur mandat.

5) Amendement aux statuts

Amendement : A la demande du Conseil, le président peut prolonger son mandat d'un an, renouvelable une fois. La durée maximum du mandat du président est donc de quatre ans.

6) Election du président

Le conseil demande à Daniel Commenges de prolonger son mandat, ce qu'il accepte.